**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur- Fraternité-Justice**

**Ministère de la santé**

**Structure : CNAM**

**Budget : 2014**

**AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS**

1. Le Directeur Général, agissant au nom et pour le compte de la CNAM, exécute, au titre de l’année 2014, dans le cadre du Budget d’Investissement, ou autre financement interne / d’un Appui Budgétaire, par exemple) un programme de passation de marchés publics.
2. Les acquisitions, par voie d’appels d’offres concernent les domaines suivants :
   * Travaux:

Construction siège de la CNAM (surface 2067m², immeuble R+6)

* + Fournitures :

Services courants (consommables informatique+fournitures de bureau)

* + Services de consultants  :

Suivi des travaux de construction siège de la CNAM

1. Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés, à partir de février 2014, dans le journal HORIZON, le bulletin officiel des marchés publics et le site électronique de la CNAM.
2. Les marchés seront passés conformément aux dispositions de la loi n°2010-044 du 22 /07/2010 portant Code des Marchés Publics et ses textes d’application.
3. Les soumissionnaires potentiels : i) entrepreneurs de travaux, ii) fournisseurs de biens & d’équipements, iii) prestataires de services intellectuels (consultants), qualifiés et satisfaisant aux critères d’éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt à la CNAM en envoyant, au plus tard le 20/02/2014 à 12 H 00 heures locales, à l’adresse suivante, leur dossier de candidature comportant leurs références pour des travaux, fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires :

**Adresse postale : CNAM** **Boîte Postale n° : 5019** **Tél :** +(222) 45 24 31 98 , **Fax : +(222) 45 24 01 46** **E-mail :** moctarfall.m@CNAM.MR

1. Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l’adresse susmentionnée.

**Le Directeur Général de la CNAM**